

Vol. 5, N°17, pp. 318– 337, Mars 2026
Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : <https://www.doi.org/10.62197/BYZG1202>
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI,
Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA*

DE L'ASSIMILATION COLONIALE A LA CONVICTION NATIONALE : DYNAMIQUE DE L'ÉDUCATION SCOLAIRE AU CAMEROUN

Albert JIOTSA-Maître de Recherche-Centre National d'Éducation (MINRESI-Cameroun)

E-mail : afojiotsa@yahoo.com

Résumé : La dynamique de l'éducation scolaire au Cameroun se traduit substantiellement par la pratique éducative. Cette expression englobante renvoie à plusieurs réalités à la fois : d'abord l'objet même de l'œuvre éducative, ensuite son opérationnalité ou son caractère opérant, c'est-à-dire la technique et la méthode de l'enseignement, enfin la matérialisation de ses enjeux. Du mimétisme à la conviction, cette dynamique aura connu un double visage depuis la période coloniale. Il est question dans cet article scientifique d'évaluer l'héritage colonial en matière d'éducation scolaire au Cameroun afin de faire le point sur le questionnement et le redressement des pratiques éducatives pour un idéal opérant et constructif. L'éducation formelle constituera ainsi la principale variable devant guider notre raisonnement. Au travers d'une démarche essentiellement historique (exploitation et recoupement des sources écrites et orales disponibles) qui s'appuie sur une méthode qualitative, il ressort qu'au regard de l'objectif d'émancipation réelle et intégrale du Cameroun, l'œuvre de l'éducation était essentiellement inopérante pendant la colonisation, car elle ne visait qu'à servir les intérêts de la métropole. Par la suite, les officiels ayant hérité de cette œuvre ont connu des moments de sérieux balbutiements avant d'en venir à une prise de conscience qui donne davantage lieu à contextualiser le contenu réel de celle-ci. Dans le but d'éradiquer la crise éducative au Cameroun, il est plus que jamais impératif de procéder d'une part à une véritable refonte du contenu des programmes scolaires (voire à une rénovation du système éducatif, au réaménagement de la politique de gestion des manuels scolaires ainsi qu'à celle de gestion du personnel technique et administratif y afférent) et, d'autre part, à un sérieux renforcement des capacités de l'enseignement technique et ou professionnalisant au Cameroun.

Mots clés : Cameroun, dynamique de l'éducation, assimilation coloniale, éducation scolaire, conviction coloniale.

Abstract: The dynamics of school education in Cameroon are substantially reflected in educational practice. This encompassing expression refers to several realities at once: first, the very object of the educational work, next its operability or its effective nature, that is to say the technique and method of teaching, and finally the realization of its stakes. From imitation to conviction, this dynamic has experienced a dual aspect since the colonial period. This scientific article seeks to evaluate the colonial legacy in school education in Cameroon in order to take stock of the questioning and rectification of educational practices for an effective and constructive ideal. Formal education will thus constitute the main variable guiding our reasoning. Through an essentially historical approach (utilizing and cross-referencing available written and oral sources) based on a qualitative method, it emerges that with regard to the

Albert

objective of the real and complete emancipation of Cameroon, the work of education was essentially ineffective during colonization, as it only aimed to serve the interests of the metropolis. Subsequently, the officials who inherited this work experienced moments of serious stumbling before coming to a realization that further allows for contextualizing its actual content. In order to eradicate the educational crisis in Cameroon, it is more imperative than ever to proceed, on the one hand, with a genuine overhaul of the content of school curricula (or even a renovation of the educational system, a reorganization of the policy for managing school textbooks as well as that of managing the related technical and administrative staff) and, on the other hand, with a serious strengthening of the capacities of technical and/or vocational education in Cameroon.

Key words: Cameroon, dynamics of education, colonial assimilation, school education, colonial conviction.

Introduction

Après le partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre en 1916, la question de l'exploitation de chaque « colonie » par son maître se posa avec beaucoup d'acuité. C'est ainsi que la nécessité de créer des ressources entraîna avec elle le besoin d'une organisation multiforme. Dès lors, c'est dans « l'élément indigène » qu'il fallait chercher des auxiliaires de l'administration ; et pour cela, les Français développèrent l'œuvre socio-éducative laissée par leurs prédécesseurs (Jiotsa, 2008 : 1). À la suite de quelques mesures réformatrices, l'administration française organisa définitivement l'enseignement avec la publication de l'arrêté du 25 juillet 1921 (Kiyoga, 1999 : 63). Toutefois, la politique coloniale française en matière d'éducation ne prit pas tout de suite le contrepied de la politique scolaire allemande. Elle alla même plus loin en obligeant quasiment les missions confessionnelles à ouvrir des écoles. Les objectifs et la structure de cet enseignement colonial français au Cameroun sont largement analysés par des chercheurs réputés tels que Claude Marchand (1970), Emmanuel Obiang (1983), Madiba Essiben (1976). Au regard de la crise éducative qui reste pendante dans notre société actuelle, il apparaît opportun de procéder à une évaluation de la pratique éducative au Cameroun depuis la période coloniale, aux fins d'en débusquer les causes profondes de cette situation de déperdition scolaire et d'en dégager quelques perspectives en termes de solutions opérantes.

L'éducation est un cadeau foncièrement humain. Mais il peut arriver que ce présent se trouve mué en source de désillusions, constituant ainsi la gestation de bien de déconvenues. Montesquieu, dans *De l'esprit des lois*, livre v chap. 13 souligne à juste titre « les objectifs de l'éducation, tout en recherchant la sauvegarde de nos valeurs culturelles, doivent viser la transformation des hommes capables d'inventer, de créer et de transformer la société vers un mieux-être toujours amélioré ». De nos jours, la pratique éducative au Cameroun se détourne davantage de cet idéal. C'est ainsi qu'il est question dans cet article scientifique d'évaluer l'héritage colonial en matière d'éducation scolaire au Cameroun afin de faire le point sur le questionnement et le redressement des pratiques éducatives pour un idéal opérant et constructif.

En effet, comme dans la plupart des pays africains jadis colonisés, la crise éducative est continument expressive via moult dérives au Cameroun : le culte du diplôme nonobstant celui des connaissances ; la dépendance aux modèles étrangers des programmes et manuels scolaires, la déprofessionnalisation des enseignements, l'incivisme codifié et caractérisé en sont quelques-uns... Considérant le postulat selon lequel le système éducatif camerounais est défaillant, la quête effrénée des jeunes Camerounais des diplômes étrangers s'aiguise davantage. Cette nouvelle pratique remet en cause la crédibilité du système camerounais profondément extraverti. Une analyse critique des valeurs véhiculées par les programmes et manuels scolaires actuels révèle leur inefficacité à féconder le développement durable car, à les analyser, ils ne visent aucunement la préservation et la transmission du patrimoine culturel naturel camerounais. Toutes ces constatations soulèvent une interrogation centrale : au regard de sa pratique et de ses méthodes, l'œuvre de l'éducation scolaire au Cameroun s'inscrit-elle dans une dynamique de mimétisme mécanique ou de conviction réelle ? Autrement-dit, la pratique éducative depuis la colonisation contribue-t-elle essentiellement à l'assimilation (la dépersonnalisation) ou plutôt à l'élévation, l'ouverture ou la culture spirituelle des Camerounais ? C'est ainsi que deux hypothèses principales se dégagent de ce travail : d'une part, la pratique de l'œuvre de l'éducation scolaire s'apparente à l'assimilation coloniale. D'autre part, l'entreprise éducative ne se détourne pas totalement de sa fin ultime qu'est la conviction nationale au travers du développement intégral et des communautés et des localités entières.

Répondre à la question de recherche soulevée précédemment fait appel à une méthodologie basée sur deux éléments. La collecte de données grâce à une revue documentaire, l'exploitation des sources archivistiques notamment les documents d'archives nationales de Yaoundé et de certaines archives privées de quelques informateurs rencontrés et des entretiens semi directifs. Pour ce qui est de ces entretiens, douze personnes ont été interviewées, majoritairement des principaux acteurs intervenant dans le secteur de l'éducation et ayant fait, pour certains d'entre eux, l'essentiel de leur parcours scolaire pendant la période coloniale française. Ainsi dit, l'analyse de ces données, au travers d'une démarche essentiellement historique (exploitation et recoupement des sources écrites et orales disponibles) qui s'appuie sur une méthode qualitative, permet de répondre à la problématique énoncée en deux parties : les enjeux liés à l'appropriation et à la transcendance de l'héritage colonial en matière de l'éducation scolaire (I) et quelques perspectives énoncées en vue d'un éventuel redressement de l'œuvre éducative vers un idéal opérant (II).

1. L'héritage colonial en matière de l'éducation scolaire : appropriation et transcendance.

Le legs colonial dont il est question ici s'aperçoit à travers l'état et l'évolution du système de l'enseignement au Cameroun sous administration française.

1. 1. État du système de l'enseignement pendant la période coloniale

Fondamentalement, le colonisateur a assigné à l'école une mission précise détournée des idéaux d'émancipation autocentrée et de développement local.

1. 1. 1. But de l'enseignement colonial

À l'origine, l'enseignement colonial français avait pour mission essentielle la formation des auxiliaires pour des besoins immédiats dans l'administration. Ainsi, la politique éducative était plus ou moins tronquée de ses valeurs intrinsèques.

Après le partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre, l'impérialisme français s'est montré très regardant sur ses colonies africaines en prévision d'éventualités futures : dans une telle perspective, l'enseignement va occuper une place de choix. Cet enseignement fut ainsi taillé à la mesure de la satisfaction des intérêts de la métropole.

Lorsque l'enseignement fut organisé avec la publication de l'arrêté du 25 juillet 1921, certaines mesures somme toute dissuasives étaient arrêtées. À en croire certaines sources,

l'examen des méthodes employées et des programmes adoptés montre que le souci constant de la puissance mandataire dans son œuvre d'éducation a été d'adapter son organisation et ses méthodes aux besoins locaux. C'est ainsi qu'elle a préconisé des fins strictement utilitaires dans l'intérêt même des indigènes : faire aimer la terre, le travail des champs (Kiyoga, 1999, p.63).

Toutes ces mesures se révèlent dissuasives à l'analyse de l'ordre d'enseignement colonial français tel qu'appliqué au Cameroun.

Tout d'abord, le constat est fait selon lequel cet enseignement était limité au cycle primaire tout au long de la période du mandat. En effet, après le Certificat d'Études Primaire et Élémentaire (C.E.P.E), l'École Primaire Supérieure (E.P.S) de Yaoundé était la seule institution scolaire supérieure disposée à accueillir ceux des élèves qui aspiraient aux longues études¹.

L'E.P.S était limitée à trois années d'études et on en sortait avec le Diplôme de Moniteur Indigène (D.M.I)². Quant à ceux qui ne voulaient faire carrière dans l'enseignement, on leur faisait suivre une formation du personnel indigène, auxiliaires « précieux » pour l'administration et les entreprises privées.

Ensuite, l'absence quasi-totale de l'enseignement technique et professionnel avec une formation donnée dans des domaines biens spécialisés traduit évidemment le caractère manifestement dissuasif de la politique éducative française au Cameroun pendant la période du mandat. Par conséquent, loin de libérer les énergies vitales des Camerounais, l'enseignement colonial visait plutôt à favoriser leur déracinement tout en bloquant même leurs potentialités humaines. Leurs droits les plus élémentaires se trouvaient ainsi constamment bafoués à la base, et leurs capacités réelles d'échange outrageusement réduites.

¹ Zangué Cathérine, 78 ans, Cultivatrice, Dschang, 12 décembre 2026.

² Fo'o Tsuetbeng Africa II Félix, 84 ans, agent de poste retraité, Dschang-Bafou, 20 août 2025.

Au regard de cette brève analyse, il y a lieu de conclure que les Français avaient assigné à l'œuvre d'éducation scolaire un but davantage centré sur l'extraversion.

Cette orientation extérieure de l'enseignement colonial français peut-être perceptible sur plusieurs titres :

-Tout d'abord, il importe de souligner que l'enseignement dispensé dans les écoles était de type assimilationniste ; tendant surtout à sauvegarder dans l'essentiel les intérêts de l'impérialisme français. Ainsi, les programmes et les manuels scolaires étaient empruntés à la métropole.³ La conséquence étant que ces programmes scolaires n'étaient pas toujours adaptés. Dès lors, en raison de cette orientation du contenu et des objectifs des matières enseignées, l'élite intellectuelle formée pendant cette période n'a pas toujours été authentiquement nationale.

-Ensuite, les élèves n'avaient aucune emprise sur leurs propres réalités locales ; car, la plupart des enseignements visaient plutôt à former « des Français à la peau noire », capables de réciter toute l'histoire « glorieuse » de la France, de décrire la géographie française avec carte à l'appui ; alors que dépossédés de leurs propres réalités socio-environnementales.

-Enfin, l'écrasante implication des Français dans l'enseignement colonial est très significative pour cette mesure. Pour le cas d'espèce, il importe de rappeler que les personnels administratif et enseignant étaient dans leur grande majorité composés des Français. Aussi convient-il de souligner que les fournitures scolaires étaient essentiellement d'origine française.

Au regard de ce qui précède, il est clair que l'enseignement colonial était de nature à détourner le Camerounais de son milieu naturel pour le porter à la connaissance d'un milieu étranger qui lui était tout à fait impropre. Toutefois, il est opportun de retracer succinctement l'idéologie qui sous-tendait une telle politique d'extraversion en matière de l'œuvre d'éducation coloniale française.

1. 1. 2. Un type d'enseignement fondé sur le paternalisme raciste

³ Zoa Dieudonné, 88 ans, Enseignant retraité, Yaoundé, 26 janvier 2026.

Les programmes et les manuels scolaires en usage au Cameroun sous administration coloniale française révélèrent ce qui suit : « tout dans l'enseignement visait à convaincre le jeune africain de l'infériorité « congénitale » du noir, de la barbarie de ses ancêtres, de la bonté et de la générosité de la nation colonisatrice qui, mettait fin à la tyrannie des chefs noirs, à apporter avec elle la paix, l'école, le dispensaire » (Moumouni, 1998, p.245).

À la vérité, c'est fidèle à cette logique que les Français ont fait réciter aux ancêtres noirs des leçons monstrueusement mensongères telles que : « Nos ancêtres, les Gaulois... » ; « Dans ses colonies, la France traite les indigènes comme ses fils ». L'une des manifestations de ce paternalisme raciste que sous-tendait l'enseignement colonial français reposait bel et bien sur la langue d'enseignement. C'est le lieu de dire que cet enseignement était tout entier dispensé en français. Du reste, les sources orales s'accordent sur le fait qu'« il était formellement interdit aux maîtres de faire appel aux langues africaines ».

Dans un tel contexte d'hypocrisie, le discours pédagogique ne pouvait viser qu'à former des partisans dévoués plutôt que des patriotes lucides et fièrement jaloux de leur patrie, des consommateurs solvables plutôt que des personnes intègres.

Après tout ceci, il apparaît clairement que l'enseignement colonial français avait des objectifs précis, tous tournés essentiellement vers la satisfaction des besoins coloniaux et visiblement plus profitables à la France métropolitaine qu'au Cameroun.

1. 1. 3. Fonctionnement des écoles au Cameroun sous le régime colonial français.

Parler du fonctionnement des écoles au Cameroun français revient à décrire - au sens large - les mécanismes à la fois endogènes et exogènes de gestion des dites écoles. Ainsi, il est tout à fait logique de présenter les Hommes qui furent impliqués dans le système.

→Le corps administratif, le staff enseignant et les élèves.

L'administration scolaire était placée sous l'autorité directe du Commissaire ou du Haut-commissaire de la République française au Cameroun. À la tête d'une école se trouvait un directeur rattaché à l'inspection pédagogique régionale. Cependant, le « moniteur

indigène », directeur de l'école rurale, rendait compte de ses services au directeur de l'école principale ou régionale.⁴

→Le personnel enseignant était composé « d'un cadre local européen tels les instituteurs européens titulaires et auxiliaires et d'un cadre local indigène ». Cependant, au lendemain de la conférence de Brazzaville, eu égard au nouveaux objectifs poursuivis par l'œuvre d'éducation, le personnel enseignant dans l'enseignement officiel comprenait les moniteurs adjoints, les instituteurs titulaires et les moniteurs communaux. S'agissant des écoles privées confessionnelles, le personnel enseignant était en majorité constitué de plusieurs moniteurs catéchistes ; car, en l'absence des ressources suffisantes, les missionnaires se contentaient d'un personnel souvent peu qualifié dont la plupart n'avaient ni franchi le seuil de l'E.P.S.Y., ni brigué le C.E.P.E. à l'école régionale.

→Les élèves étaient pour l'écrasante majorité des Camerounais dont l'âge variait selon le niveau d'étude concerné ou sollicité. C'est ainsi que par décision du Haut-commissaire, « les écoles rurales étaient ouvertes dans des agglomérations pouvant rassembler 40 élèves dont l'âge scolaire était compris dans l'intervalle allant de 6 à 12 ans ou 8 à 14 ans » (Mvondo, 1974, p.68). L'ouverture du cycle d'enseignement secondaire était au départ l'apanage des élèves français. Madiba Essiben souligne à cet effet que « le premier cours d'enseignement secondaire est ouvert à Yaoundé en 1944. Mais il est réservé exclusivement aux Européens. C'est en 1947 qu'on y a admis l'inscription des Camerounais » (Madiba, 1976, p.248).

La gestion des infrastructures scolaires a été minutieusement pensée par les officiels d'administration coloniale française. Pour ce qui concerne l'enseignement officiel, les arrêtés du 25 juillet 1921 et du 26 décembre 1924 avaient défini les mesures d'entretien et de réfection des infrastructures scolaires. En fait, les termes de ces arrêtés précisait que les bâtiments scolaires devaient être salubres et blanchis une fois l'an et que l'instituteur devait consulter le chef de sa circonscription à cet effet.

1. 2. Évolution du système éducatif sous la colonisation française

⁴ Tiwoda Gilbert, 79 ans, Enseignant retraité, Dschang-Bafou, 12 décembre 2025.

La conférence de Brazzaville du 30 janvier au 08 février 1944 constitue véritablement l'évènement qui a marqué un tournant décisif dans le processus d'intensification et de professionnalisation des enseignements au Cameroun.

1. 2. 1. La situation avant la conférence de Brazzaville.

Avant la conférence, le système d'enseignement français au Cameroun fonctionnait au ralenti dans tout le territoire. En réalité, étant donné que l'enseignement scolaire ne se bornait qu'à former les auxiliaires de l'administration, il n'y avait donc pas besoin de multiplier les écoles, encore moins de les rendre plus professionnalisantes, fructueuses et dynamiques.

Ainsi, le cycle scolaire était remarquablement limité au seul niveau primaire, avec au couronnement l'E.P.S.Y. (École Primaire Supérieure de Yaoundé)⁵. Toutes les régions du Cameroun n'étaient pas en phase avec cette timide évolution de la scolarisation. Certaines régions, bien que satisfaisant au principe de l'importance numérique requise, n'étaient cependant pas dotées d'institutions scolaires. D'autres par contre se sont vues, pour des raisons liées à l'héritage colonial, dotées de ces institutions très tardivement : c'est le cas du grand nord Olivier Eyebi Mandjeck rapporte pour cela que « l'école formelle est arrivée au Nord-Cameroun avec un quart de siècle de retard par rapport au Sud... » (Eyebi Mandjeck et Tournier, 1994, p.99).

1. 2. 2. La situation après la conférence de Brazzaville.

Cette conférence a eu de fortes implications sur le système et les installations éducatifs. Les principales mesures arrêtées en matière d'éducation scolaires furent :

-l'enseignement des « indigènes » africains doit d'une part atteindre et pénétrer les masses et leur apprendre à mieux vivre, d'autre part, aboutir à une sélection sûre et rapide des élites ;

-une importance égale à celle attachée à l'enseignement des garçons doit être apportée à l'enseignement des filles qui doit marcher de pair afin d'éviter un déséquilibre fatal à la société et à la famille indigène ;

⁵ Owona Martin, 92 ans, Enseignant retraité, Yaoundé, 26 janvier 2026.

-l'enseignement doit être donné en langue française, l'emploi pédagogique des dialectes locaux parlés étant absolument interdit, aussi bien dans les écoles privées que dans les écoles publiques ;

-l'enseignement de masse ne peut être entrepris et réalisé que par la création d'écoles dans tous les villages pouvant présenter un effectif scolaire de 50 élèves garçons et filles, la condition préalable étant la formation d'instituteurs et d'institutrices indigènes dans les écoles normales à établir dans le plus bref délai possible ;

-grâce à l'extension ainsi prévue de l'enseignement de masse et à la sélection des élites, il devra être ouvert, dans tous les territoires de l'empire, des écoles professionnelles, des écoles primaires supérieures et des établissements d'enseignement spécialisé, nécessaires à la formation des élites indigènes qui devront être appelés à tenir un nombre de plus en plus grand d'emplois dans le commerce, l'industrie et l'administration ;

-les modalités de recrutement du personnel européen nécessaire au fonctionnement des écoles primaires supérieures et des établissements d'enseignement spécialisé devront être étudiées dès à présent (Capelle, 1990, p.112).

Au regard de toutes ces mesures, il y a lieu de relever d'une part une nette amélioration du point de vue qualitatif, et d'autre part une ferme volonté de développement, d'intensification et de professionnalisation de l'enseignement. C'est ainsi que le premier cours d'enseignement secondaire est ouvert à Yaoundé en 1944.

Après ce rappel mémoire sur l'éducation formelle au Cameroun sous administration coloniale française, il apparaît clairement que les Camerounais n'étaient pas à proprement parler maîtres de leur destin social. Ils se contentaient juste d'ingurgiter tout ce qui leur venait des Français.

2. Du stade du mimétisme à celui de conviction mesurée de la pratique éducative pour un Cameroun émergent.

Au lendemain de l'indépendance du Cameroun, les nouvelles autorités camerounaises avaient désormais pour mission de tout mettre en œuvre pour la promotion d'une éducation formelle de plus en plus adaptée aux réalités locales. Cette mission était d'autant plus fondée

que certains Français tel que Pierre Vaast en avait déjà frayé la voix à travers la publication, en 1954, du livre intitulé « Petite géographie du Cameroun » ; lequel présentait quelques généralités sur la géographie physique, humaine et économique du Cameroun.

2. 1. De l'orientation extérieure à l'introversion progressive du contenu des programmes et manuels scolaires.

Une analyse critique des valeurs véhiculées par les programmes et manuels scolaires au Cameroun depuis l'indépendance laisse entrevoir une conviction certaine, mais surtout mesurée des pratiques éducatives.

Dans un monde où les techniques évoluent rapidement, il ne suffit pas de donner aux élèves des qualifications dont ils auront besoin pour leur premier et seul emploi ; encore faut-il et surtout chercher à leur faire acquérir la compétence et les connaissances élémentaires qui leur permettront de bien s'adapter à une succession d'emplois différents demandant des qualifications spécifiques qu'il est difficile d'imaginer dès le départ. C'est ainsi que Piaget souligne : « rien ne serait plus fâcheux, en effet, que de laisser aux élèves l'impression d'une trop grande distance entre l'état de fait et l'idéal poursuivi, sans qu'ils soient en état de comprendre les vraies raisons de cet écart » (Piaget, 1973, p.101).

En considérant avec Hilaire Sikhounmo (2000 :144) que « le but premier de l'éducation est d'aider à trouver des solutions satisfaisantes aux problèmes les plus urgents du pays », l'on devra alors admettre logiquement que l'école, par le contenu des programmes, doit épouser le contexte national et exister en tant qu'un lieu de renouvellement des valeurs de civilisation. Les architectes de l'éducation au Cameroun indépendant ont justement intégré cette nouvelle donne dans la mesure où l'on assiste de plus en plus à une contextualisation à la fois socioculturelle des programmes et manuels scolaires.

Une analyse épistémologique de quelques matières au programme permet de mieux traduire cette contextualisation :

-L'écriture.

L'Afrique n'est pas encore arrivée à un développement tel que chacun puisse se munir d'une machine à écrire ! Pour longtemps encore, nous ferons confiance à notre main pour rédiger nos lettres et rapports. Il

est donc très important pour les maîtres actuels, venus d'horizons différents, de prendre conscience de cette nécessité et d'y préparer leurs élèves (Vaast, p.126).

Ces mots d'un ancien inspecteur académique expriment à suffisance les enjeux de l'enseignement de l'écriture aux élèves. Dès lors, on s'aperçoit que l'écriture était véritablement l'instrument de communication matérielle. Il est évident que la réalité n'a pas changé depuis l'Indépendance. Mais en plus, nul ne peut démentir le fait qu'aujourd'hui en Afrique, l'on n'est plus seulement au stade de l'usage de la machine à écrire. L'éducation au Cameroun s'est radicalement arrimée à la modernité. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication étant vulgarisées et d'ores et déjà enseignées à l'école, du Primaire au Supérieure.

-La récitation et le chant.

Au regard des instructions officielles métropolitaines, la récitation et le chant constituaient « l'un des meilleurs moyens d'enseigner aux enfants l'usage correct des mots et des tours de notre langue » (Vaast, p.24). En outre, cette matière avait aussi l'avantage de leur être agréable, surtout lorsque les morceaux étaient, par leur nature et par leur taille, adaptés à leur âge. C'est ainsi que la pratique du chant par exemple était une source de joie et de santé morale pour les tout-petits.

Après l'Indépendance, « ces chants sont désormais empreints au paysage culturel local »⁶, contraire à la pratique qui avait cours à la période coloniale. En effet, sous la colonisation, ces chants étaient surtout constitués des morceaux qui ne visaient manifestement qu'à véhiculer les réalités du monde occidental. Et l'inspecteur Arnaud de reconnaître cette mesure en ces termes : « nos élèves sont uniquement entraînés à chanter des morceaux provenant de l'Europe dont les textes sont presque incompréhensibles pour eux... ».

-L'hygiène.

⁶ Zambou Clémentine, 80 ans, Agent de santé retraité, Yaoundé, 26 janvier 2026.

Nul n'ignore l'importance majeure que procure l'enseignement de l'hygiène dans les milieux éducatifs. Il est surtout question d'œuvrer dans le sens de l'assainissement de l'environnement social en vue d'une bonne santé pour tous. Cependant, les officiels de l'enseignement colonial ont bel et bien reconnu cette importance : « si dans les pays civilisés, l'utilité de l'hygiène est reconnue, il n'en est pas de même ici (au Cameroun) où tout est à reprendre...⁷ ».

Dans les milieux éducatifs, l'observance de l'hygiène n'est plus simplement une règle d'école, mais c'est davantage une question de conviction personnelle en matière de savoir-vivre et de savoir-être. La notion de civilité est devenue une pratique communément partagée.

-La morale et le civisme.

L'enseignement moral se meut dans une toute autre sphère que le reste des enseignements. C'est la raison pour laquelle cette matière n'a pas pour but ultime de faire savoir, mais de faire vouloir. Le Français Pierre Vaast retrace justement la pertinence de cette mesure lorsqu'il affirme : « l'enseignement moral est destiné à compléter et à relier, à relever et à anoblir tous les enseignements de l'école. Tandis que les autres études développent chacune un ordre spécial d'aptitudes et de connaissances utiles, celle-ci tend à développer l'homme, l'homme lui-même, c'est-à-dire un cœur, une intelligence, une conscience » (Vaast, p.26).

Compte-tenu de l'intensification de plus en plus grandissante et opérationnalisante de cette matière au Cameroun depuis l'Indépendance, il y a lieu de dire que la conviction de la pratique éducative est vraiment réelle et opérante. Bien plus, le contenu des enseignements est suffisamment symptomatique de cette conviction. En effet, avant l'Indépendance, l'enseignement de la morale et du civisme avait un caractère essentiellement doctrinal. C'est ainsi que les notions telles la dignité, les droits et les libertés étaient sinon négligées, du moins bafouées. Cependant, depuis l'Indépendance, l'objectif le plus visé est loin d'être le mimétisme d'un tel enseignement à la vérité particulièrement avilissant. Ces notions bafouées hier, sont devenues aujourd'hui omniprésentes dans les programmes scolaires de tous les ordres d'enseignement.

⁷ J.O.F, 1921, Circulaire relative à l'enseignement de l'hygiène dans les écoles du territoire, p.293.

-L'histoire et la géographie.

Le phénomène de l'aliénation culturelle s'était efficacement opéré à travers l'enseignement de l'histoire et de la géographie. En effet, avant l'Indépendance, le contenu de ces matières était essentiellement tourné vers l'extérieur. La raison communément avancée à cette époque étant que le Cameroun, encore jeune, ne possédait pas encore une histoire et son passé n'était pas suffisamment assimilé. Les manuels d'histoire les plus utilisés à cette époque travestissaient même le plus souvent la véracité historique. C'est ainsi qu'on pouvait lire dans le manuel intitulé « leçons d'histoire et de civilisation, C.E. des écoles indigènes et C.P. des écoles françaises de l'Algérie et de l'Orient » du Français Jouve ce qui suit : « les indigènes ont pour ancêtres les Gaulois et la France est le plus beau pays du monde ». Depuis l'Indépendance, les programmes d'histoire, bien que s'ouvrant toujours à l'extérieur, se montrent davantage beaucoup plus introvertis qu'extravertis. Les leçons sur l'histoire du Cameroun s'enseignent désormais presque à tous les niveaux.

Parlant de la géographie qu'ils avaient étudiée à l'école, une source orale enquêtée déclare qu'on leur : « enseignait toute la géographie physique de la France. Tout se passait comme si le Camerounais n'était pas aussi un homme au même titre que le Français. Bref, ces ensembles contribuaient à franciser totalement les Camerounais et à façonner en eux l'identité de petits Français à la peau noire⁸. » Cette mesure se confirme à la lumière des titres des manuels au programme : à l'exemple de la *Géographie élémentaire de France* de Guy. Dans un tel contexte, il fallait attendre que la Conférence de Brazzaville donne le ton par rapport à la réforme positive des enseignements. C'est ainsi que les manuels plus ou moins adaptés ont paru dans les années 1950 tel que « La petite géographie du Cameroun » de Pierre Vaast.

Depuis l'Indépendance jusqu'à nos jours, les programmes de géographie sont de plus en plus adaptés, bien que beaucoup de choses restent à faire. Dans ces nouveaux programmes, une place de choix est accordée à l'étude physique, humaine et économique du Cameroun et de l'Afrique ; alors que cette étude était jusque-là réduite à une portion manifestement très congrue.

⁸ Kenfack Robert, magistrat retraité, 84 ans, Dschang, 14 décembre 2025.

2. 2. Le questionnement et le redressement de la pratique éducative vers un idéal opérant.

Compte-tenu des défis actuels qu'impose le monde moderne, il urge de procéder à un véritable toilettage des programmes scolaires en vigueur. Tout d'abord, les matières au programme doivent répondre aux attentes et aux besoins des populations. Une analyse conséquente de la situation révèle fort bien que le milieu local camerounais est plus propice à l'enseignement technique et professionnel. Il n'est pas nullement question de stigmatiser l'enseignement purement théorique et livresque. Tant s'en faut. Mais, l'enseignement technique et professionnel devrait avoir la priorité. Pour tout dire, les techniciens de l'éducation formelle sont plus que jamais interpellés pour un renversement constructif et plus réaliste de la donne.

Les programmes scolaires devraient s'ouvrir davantage aux réalités locales. On devrait cesser d'enseigner aux élèves du jamais vu et/ou entendu. Piaget s'indigne sérieusement contre cette mesure lorsqu'il affirme que : « rien ne serait plus fâcheux, en effet, que de laisser aux élèves l'impression d'une trop grande distance entre l'état de fait et l'idéal poursuivi, sans qu'ils soient en état de comprendre les vraies raisons de cet écart » (Piaget, p.101).

En outre, en considérant avec Hilaire Sikhounmo que « le but premier de l'éducation est d'aider à trouver des solutions satisfaisantes aux problèmes les plus urgents du pays » (Sikhounmo, p.144), l'école, par le contenu des programmes, devrait fonctionner en tant qu'un lieu de renouvellement des valeurs de civilisation. Une telle restructuration de l'œuvre d'éducation scolaire permettrait au Cameroun de rattraper autant que faire se peut le retard inimaginable qu'il accuse en matière de développement technologique et industriel.

Dans une telle perspective, le contenu des manuels scolaires usités devrait revêtir un caractère moins doctrinal. Les nouveaux programmes scolaires devraient être conçus de manière à préparer les jeunes Camerounais au service de leur pays. L'élaboration de ces programmes devrait être motivée par le désir d'inculquer les valeurs de la société nationale. Au terme de son cursus scolaire, les connaissances acquises par l'élève devraient lui favoriser une entrée directe dans la vie active.

Tant que les programmes d'enseignement n'ont pas véritablement une prise réelle sur la vie concrète, il sera radicalement impossible de s'affranchir du cycle infernal de

l'inadéquation entre la formation et l'emploi. Coombs (1985 :5) met en évidence tout en décrivant cette inadéquation lorsqu'il observe « l'obsolescence croissante des programmes par rapport à l'état avancé des connaissances et à leurs besoins réels d'instruction...L'enseignement n'est pas adapté aux nécessités du développement social ».

Bien plus, la mission de l'enseignement devrait cesser de jeter l'adolescent dans un monde agricole, artisanal ou industriel pour lequel il n'est nullement armé. Vu sous cet angle, le système scolaire serait revu de manière à observer plus de rigueur en matière de spécialisation, surtout pour ce qui concerne les élèves du secondaire.

Le redressement de la pratique éducative au Cameroun passe nécessairement par la concrétisation de la méthode véhiculaire des enseignements. La poursuite de la méthode proactive démontre à suffisance que l'appropriation de l'œuvre éducative au Cameroun est loin d'être une vue de l'esprit. Il s'agit d'admettre un dialogue permanent entre enseignants et enseignés. Ceci est d'autant plus intéressant que même les Français avaient encouragé l'utilisation de cette méthode qui est, à la vérité, très fructueuse pour l'éducation. Ainsi, les instructions métropolitaines étaient suffisamment claires à cet effet : « la seule méthode qui convienne à l'enseignement est celle qui fait intervenir tour à tour le maître et les élèves, qui entretient pour ainsi dire entre eux et lui, un continuel échange d'idées, sous des formes variées, souples et ingénieusement graduées » (Vaast, p.6). Autant dire que c'est par un appel incessant à la spontanéité intellectuelle de l'élève que l'enseignement peut se soutenir et prendre véritablement corps.

S'agissant de la langue véhiculaire de l'enseignement, il y a lieu de souligner les efforts consentis jusque-là traduisent davantage l'idée de la conviction certaine de l'œuvre éducative. En effet, outre les langues officielles dont le français par exemple était la langue véhiculaire unique de l'enseignement, l'on observe progressivement une revalorisation saine et légitime des langues nationales camerounaises. C'est ainsi qu'il a été récemment ouvert à l'École Normale Supérieure de Yaoundé une nouvelle filière sur les langues et cultures camerounaises : d'où l'idée de la promotion effective de l'enseignement à travers les langues locales. Cette nouvelle donne constitue, à n'en pas douter, une réponse efficace aux colonisateurs français pour qui « l'enseignement en langue indigène présente des difficultés techniques et à peu près

insurmontables...⁹ ». À la vérité, cette vision n'était pas moins hypocrite dans la mesure où l'idée d'entreprendre l'alphabétisation d'un peuple entier en langue étrangère traduit fort bien l'entreprise de déracinement culturel qui était en vue. Point n'est besoin de souligner le danger d'aliénation culturelle que pouvait ainsi occasionner cette suppression des valeurs culturelles et éducatives essentielles de la société traditionnelle.

Le système éducatif du Cameroun doit donc viser à conforter l'intelligentsia camerounaise dans son rôle premier qui est d'éclairer, de remuer constamment le couteau dans la plaie de l'obscurantisme, pour hâter l'avènement d'une ère nouvelle d'initiative et d'inventivité sans entraves d'ordre institutionnel. Ainsi, la promotion doit être davantage faite des enseignements qui s'ancrent véritablement aux réalités ambiantes du milieu local camerounais. Le but ultime d'un système éducatif à la fois opérant et conséquent doit davantage viser la personnalisation culturelle des populations locales. Les programmes et les manuels scolaires devraient plus que jamais s'inscrire dans cette dynamique.

Bien plus, la mission de l'école doit être prompte à féconder le développement. Dès lors, il ne s'agit plus simplement de former le nombre d'agents subalternes nécessaires à la vie administrative. En réalité, l'offre éducative doit être portée à plus de créativité et d'inventivité. A ce titre, loin de former un contingent impressionnant d'agents pour un appareil administratif réduit, il importe cependant de former des cadres disposés à répondre efficacement à toute sollicitation en matière professionnelle. C'est dans cette mouvance que le constat est fait selon lequel la mission purement civilisatrice ou l'activité scolaire n'est plus trop confisquée par le gouvernement ; car il y a de plus en plus une libéralisation prudente en la matière.

Depuis l'Indépendance jusqu'à nos jours, les Camerounais vivent dans un contexte où le marché du travail est de moins en moins ouvert et les exigences de qualification de plus en plus requises. En conséquence, la pratique éducative est appelée à s'y arrimer.

CONCLUSION

⁹ ANY.APA.11779/B, Rapport du gouverneur des colonies au Commissaire du Cameroun, 16 mai 1944, p.2.

Cette étude nous a permis d'évaluer la pratique éducative au Cameroun depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. Il ressort clairement que la logique de l'extraversion éducative telle qu'entretenue pendant la période coloniale n'a pas toujours perduré depuis l'Indépendance. En effet, des mesures notoires ont contribué à une introversion progressive et prudente des enseignements au Cameroun. Même s'il est clair que la pratique éducative souffre encore de quelques impertinences à tout le moins déplorables ; certains programmes et manuels scolaires demeurent extravertis, la méthode didactique requise n'est pas toujours la chose la mieux partagée... En définitive, il y a lieu de souligner que la pratique éducative susceptible d'enclencher un véritable progrès social devrait viser la préservation de la culture authentique du pays, sa protection et sa transmission aux nouvelles générations. Cela ne veut pas dire que l'œuvre éducative doit s'approprier les réalités du milieu local de manière autarcique. Bien au contraire ; car le véritable enseignement est celui qui amène l'Homme à s'imprégner d'abord des réalités de son propre milieu, ensuite de celles de l'extérieur. C'est d'ailleurs à ce titre que Montesquieu (1748 :248) rappelle que « les objectifs de l'éducation, tout en recherchant la sauvegarde de nos valeurs culturelles, doivent viser la transformation des Hommes capables d'inventer, de créer et de transformer la société vers un mieux-être toujours amélioré ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Bétééné Lucien, Messina Jean Paul et al (eds). (1992). *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Bologna Graphique : Dehoniane.
- Capelle, Jean. (1990). *L'éducation en Afrique noire à la veille des Indépendances : 1940-1958*, Paris : Karthala.
- Coombs P. H. (1985). *La crise mondiale de l'éducation*, Paris : Karthala.
- Guide méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires, ouvrages et articles, publication du département d'Histoire (FALSH). (2006). Yaoundé : CEPER.
- Jiotsa, Albert. (2008). "Programmes et manuels scolaires au Cameroun sous administration coloniale française (1916-1960)", mémoire de maîtrise en Histoire : Université de Yaoundé 1.
- J.O.F, 1921, Circulaire relative à l'enseignement de l'hygiène dans les écoles du territoire.

Albert

- Kiyoga Bruno. (1999). “L’école régionale de Yaoundé, 1921-1944”, mémoire de DIPES II en Histoire : ENS, Yaoundé.
- Levy Arieih. (1978). *La planification des programmes scolaires. Unesco : institut international de planification de l’éducation*, Paris : PUF.
- Madiba, Essiben. (1976). “Évangélisation et colonisation en Afrique : l’héritage scolaire au Cameroun (1885-1956)”, thèse de doctorat en Histoire : université de Bale.
- Marchand, Claude. (1970). *L’enseignement au Cameroun sous le mandat français, 1921-39* : political science.
- Montesquieu. (1748). *De l’esprit des lois*, Livre v, chapitre 13, Garnier-Flammarion.
- Moumouni, Abdou. (1998). *L’éducation en Afrique noire*, Paris : Présence Africaine.
- Mvondo, Barthélemy. (1974). “L’enseignement au Cameroun français de 1916 à 1938”, mémoire de DES en Histoire : université de Yaoundé.
- Obiang, Emmanuel. (1983). “L’échec scolaire au Cameroun. Ses causes : essai d’interprétation, thèse de doctorat du 3^{ème} cycle en sciences de l’éducation” : université de Strasbourg.
- Piaget, Jean. (1972). *Où va l’éducation ?* : Denoel/Gonthier.
- Tournier, Michel et Eyebi Mandjeck, Olivier. (1994). *L’école dans une petite ville africaine (Maroua, Cameroun)*, Paris : Karthala.
- Sikounmo, Hilaire. (2000). *Jeunesse et éducation en Afrique noire*, Paris : l’Harmattan.
- Vaast, Pierre. (1955). *L’enseignement au Cameroun*, deuxième édition : s.l.

SOURCES D’ARCHIVES :

- ANY.APA.11779/B, Rapport du gouverneur des colonies au Commissaire du Cameroun, 16 mai 1944.
- AC.566, Enseignement. Equipement 1948-1953.
- AC.734, Enseignement. Adaptation, 1950.

- AC.741, Enseignement secondaire. Développement, 1950.

QUELQUES SOURCES ORALES :

Noms et prénoms	Age	Statut social	Date et lieu de l'interview
Fo'o Tsuetbeng Africa II Félix	84 ans	agent de poste retraité	Dschang-Bafou 20 août 2025
Kenfack Robert	85 ans	Magistrat retraité	Dschang-Bafou 12 décembre 2025
Owona Martin	92 ans	Enseignant retraité	Yaoundé 26 janvier 2026
Tiwoda Gilbert	79 ans	Enseignant retraité	Dschang-Bafou 12 décembre 2025
Zambou Clémentine	80 ans	Agent de santé retraité	Yaoundé 26 janvier 2026
Zangué Cathérine	78 ans	Cultivatrice	Dschang, 12 décembre 2026
Zoa Dieudonné	88 ans	Enseignant retraité	Yaoundé 26 janvier 2026